

LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE-ARDENNE
DEFENSE (ET PROMOTION) DE LA LANGUE FRANCAISE CHAMPAGNE-ARDENNE

Président : Jacques DARGAUD
 Secrétaire : Francis DEBAR

Siège social : DLF Champagne-Ardenne chez M. et Mme Dargaud
 2 B rue de Chevigné 51100 REIMS

Lettre n°84 – Février 2011

Réunion du 22 janvier 2011

LES ARGOTS
par M. Jacques Dargaud

Si l'on met à part les simples témoignages d'argotiers proprement dits ou de personnes les fréquentant professionnellement (policiers, magistrats), ce qui frappe c'est le caractère relativement tardif des études consacrées aux argots. On sera étonné aussi d'apprendre que les premières études sont œuvres non de linguistes, mais d'hommes de lettres : Charles Nodier, Victor Hugo, Marcel Schwob.

Le lexicographe Loredan Larchey avait publié en 1878 un dictionnaire historique d'argot, mais c'est avec Lazare Sainéan que les argots conquièrent en 1912 leurs lettres de noblesse universitaire ; les thèses de Sainéan ont été reprises, critiquées, nuancées par Albert Dauzat, Gaston Esnault, Marcel Cohen, Pierre Guiraud etc. À noter qu'il existe à Paris, depuis 1986, un centre d'argotologie à l'UFR de linguistique de l'université René-Descartes.

ÉTYMOLOGIE ET HISTOIRE DU MOT ARGOT

Les premiers mots pour désigner ce qu'on appellera par la suite *argot* sont *jargon* et *jobelin*, tous deux attestés au XV^e siècle. *Jargon* remonte à une racine onomatopéique *garg* (gosier) ; *jobelin* fait référence à Job, personnage biblique souvent tourné en dérision, d'où le sens de « niais ». Au XVII^e siècle, on a dit un temps *rouscailler bigorne* pour parler d'une façon biscornue, parler le jargon.

Mais en 1628 paraît à Tours un ouvrage d'Olivier Chéreau : *Le Jargon ou langage de l'argot réformé*. C'est la première attestation du mot, avec le sens de « corporation des gueux », c'est-à-dire des mendiants. On parle de *royaume d'argot*.

Quelle en est l'étymologie ? C'est un mot particulièrement obscur. Une douzaine d'hypothèses ont été avancées, certaines tout à fait fantaisistes, sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter. Disons seulement qu'il y a eu un verbe *argoter*, qui a signifié « secouer » (XIV^e siècle), puis « mendier » (XVII^e), enfin « parler argot » (XVIII^e). C'est à la fin du XVII^e siècle que le mot *argot* a commencé à désigner non plus les gueux, mais le parler des gueux. Rare au XVIII^e, le mot s'impose avec Balzac, V. Hugo et d'autres.

On a par ailleurs baptisé l'argot *langue verte*. L'expression apparaît en 1852, mais ne prend tout son sens qu'en 1866 (Delvau : *Dictionnaire de la langue verte*), avec deux connotations différentes, l'une renvoyant à la langue des jeux (par référence au tapis vert) et l'autre à la rudesse (qu'exprime par exemple l'adverbe *vertement* dans une locution comme *parler vertement*) : la langue verte est ici conçue comme langue de tricheurs, mais aussi comme langue rude.

DÉFINITION

L'argot est un usage social marqué de la langue populaire qui concerne essentiellement le lexique. Cet usage a été longtemps considéré comme propre aux malfaiteurs aux « *coupeurs de bourses* » (Richelet, 1680) et aux mendiants ou « truands », dont une partie du vocabulaire, incompréhensible pour le non-initié, avait pour fonction de communiquer sans être compris du monde extérieur. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la définition de l'argot s'élargit et inclut d'autres usages sociaux : l'argot se définit alors comme le vocabulaire particulier d'un groupe qui marque l'appartenance et exclut ceux qui s'expriment autrement. Il y a donc des argots, chacun constitué d'une « *phraséologie particulière, plus ou moins technique..., plus ou moins pittoresque* », et utilisé par des « *gens exerçant le même art et la même profession* » (Littré, 1863).

Le *Dictionnaire de l'Académie*, dans sa neuvième édition (1992) est très clair à ce sujet : « *1. Vocabulaire conventionnel et secret en usage chez les malfaiteurs, les souteneurs etc. Villon nous a transmis quelques termes de l'argot du XIII^e siècle. Parler l'argot. Parler argot [...] 2. Par ext. Vocabulaire qu'adoptent entre eux les gens d'une même profession, d'un même milieu. L'argot des rapins, des écoliers. L'argot des grandes écoles. L'argot des coulisses, l'argot militaire.* » Au singulier, l'argot est le vocabulaire de la pègre, du milieu ; au pluriel ou quand le mot est déterminé, il désigne un lexique essentiellement oral propre à un groupe de personnes exerçant une même activité.

Il faut souligner que tout autre emploi par extension est à éviter. *Le Grand Robert* fait cette remarque : « *Le mot s'emploie fréquemment au sens de "vocabulaire familier" ; cet emploi est abusif en linguistique* ». Des spécialistes incontestés du français marginal font bien la même distinction à plus de cinquante ans d'écart : « *Il ne faut pas confondre le langage populaire avec l'argot* » (Bauche, 1928). « *Ce que nous avons nommé vocabulaire non conventionnel est à la fois plus et moins que ce qu'on nomme très généralement l'argot. Plus parce qu'il accueille nombre de mots qui sont simplement populaires ou très familiers ; parce que n'en font pas partie les argots, vocabulaires particuliers à de petits groupes sociaux* » (Jacques Cellard et Alain Rey, 1980).

L'argot est un vocabulaire parasite qui vient doubler la langue commune, et souvent ce qui intéresse l'argotier peut être désigné par plusieurs mots. Une chanson jadis interprétée par Maurice Chevalier, *Appelez ça comme vous voulez*, sous-titrée *Chanson de l'argot* (paroles de Jean Boyer et musique de Georges Van Parys, 1939) illustre bien cette abondance de synonymes :

*Vous gênez pas y a du choix dans les mots
Un lit, un plume, un pucier, un pageot
Et app'lez ça comme vous voulez, moi j'm'en fous
Pourvu qu'dedans j'y trouve ma poule
Ma régulière, ma gonzesse, ma houri
Ma musaraigne, ma ménesse, ma souris
Et app'lez ça comme vous voulez, moi j'm'en fous
Pourvu qu'le p'tit homme ait d'gros sous-sous.
Du blé, du fric, de l'aubert, de la braise
Des picailleurs, du flouze ou bien du pèze
Et app'lez ça comme vous voulez, moi j'm'en fous
Pourvu qu'j'en aie toujours plein les poches
Plein les profondes, les fouilles et le morlingue...*

On trouvera ci-dessous une surprenante liste des mots, très nombreux, désignant les policiers – avec les ouvrages où ils sont cités : lexiques d'Esnault (1965), Colin (1990) et Goudaillier (1997), dictionnaires généraux –

archer (Esnault, Colin) – *arhnouch* (Goudaillier) – *bleu* (Goudaillier) – *bourre* (Colin, Larousse « argot, vieilli », Robert « argot, vieilli ») – *bourrin* (Colin) – *bourrique* (Esnault, Colin) – *chandelle* (Esnault) – *chtar* (Goudaillier) – *cierge* (Esnault, Colin « vieilli ») – *cogne* (Esnault, Colin, Larousse « argot vieilli », Robert « populaire ») – *condé* (Esnault, Colin, Larousse « argot », Robert « argot ») – *cow-boy* (Goudaillier) – *coy* (Goudaillier) – *dek* (Goudaillier) – *dékis* (Goudaillier) – *dreauper* (Esnault, Colin) – *dular* (Goudaillier) – *feuke* – *flic* (Esnault, Colin, Larousse « familier », Robert « familier ») – *flicard* (Esnault, Colin, Robert « argot ») – *fouine* (Goudaillier) – *guisdé* (Goudaillier) – *hirondelle* (Esnault, Colin, Larousse « familier, vieilli », Robert « familier, vieilli ») – *keuf* (Colin,

Goudaillier, Larousse « familier », Robert, »familier) – *kisdé* (Goudaillier) – *lampion* (Esnault « vieilli », Colin) – *lardu* (Esnault, Colin) – *neufoui* (Goudaillier) – *perdreau* (Esnault, Colin, Robert « mot d'argot passé dans le langage familier ») – *piaf* (Esnault, Colin) – *poulaga* (Colin) – *poulaille* (Esnault, Colin « vieilli ») – *poulard* (Esnault, Colin) – *poulardin* (Esnault, Colin) – *poulardoss* (Esnault) – *poulet* (Esnault, Colin, Larousse « familier », Robert « familier ») – *poulmann* (Colin) – *quart d'œil* (Esnault, Colin) – *roussin* (Esnault, Colin, Larousse « argot, vieilli », Robert « vieilli ») – *royco* (Colin) – *schmit* (Goudaillier) – *starsky* (Goudaillier) – *vache* (Esnault, Colin « vieilli », Larousse « familier, vieilli », Robert « mot d'argot passé dans le langage familier ») – *volaille* (Esnault, Colin).

Parmi ces quarante-quatre synonymes certains sont bien connus ; ils ont sans aucun doute fait partie de l'argot, mais du fait que tout le monde les comprend et peut les employer selon les circonstances, qu'ils sont en quelque sorte tombés dans le domaine public, on ne peut plus les qualifier d'argotiques au sens propre : ils sont populaires.

HISTOIRE DE L'ARGOT

L'argot est essentiellement oral ; cependant, pour en retracer l'histoire, on est évidemment obligé de se référer à des documents écrits.

L'existence d'un jargon des gueux remonte à une date très ancienne. À la fin du XII^e siècle *Le Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel d'Arras met en scène trois voleurs qui jouent, boivent et se querellent dans une taverne. Certaines répliques farcies de mots qu'on ne rencontre nulle part ailleurs semblent bien un langage conventionnel et secret.

On trouve dès le XIV^e siècle ces termes n'appartenant pas au français commun : *barbane*, *beaumont*, *beauvoir*, *borsueil*, *boucherie*, *gloriette*, *gourdoine*, *grieche*, *oubliette*. Ils désignent tous la prison avec des nuances diverses ! Citons encore : *mouche* (espion, XIV^e siècle), *roussignol* (sorte de crochet pour ouvrir les portes, début XV^e).

La persistance de certains mots nous montre tout de suite que, nonobstant la fonction cryptique initiale qui est probable, il y a une certaine circulation du vocabulaire argotique, qui passe donc parfois dans le vocabulaire commun en transitant par le vocabulaire populaire.

Les Coquillards

En 1455, à Dijon, des membres de la bande des Coquillards sont arrêtés et jugés. Sans doute au nombre d'un millier, ils doivent leur nom à la coquille qu'ils portaient pour ressembler à des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle : il leur était ainsi plus facile de détrousser les vrais pèlerins. Au cours du procès, certains dénoncent leurs complices et révèlent le sens de leur langage qu'ils appellent *jobelin* ou *jargon jobelin*. Nous avons ainsi environ soixante-dix mots (ou expressions) argotiques dont certains se retrouvent dans les ballades en *jargon* de Villon.

La bande était divisée en plusieurs catégories : *crocheteurs* (qui crochetaient les serrures) – *vendengeurs* (*sic*) (qui coupaient les bourses) – *esteveurs* (qui escroquaient) – *pipeurs* ou *desbochilleurs* (qui escroquaient au jeu) – *baladeurs* ou *planteurs* (vendeurs de pierres et de bijoux faux) – *confermeurs de la ballade* (qui accompagnaient les précédents) – *fourbes* (qui faisaient semblant d'être les domestiques de marchands et recevaient dans la rue le vol commis par les précédents) – *desrocheurs* (qui volaient sur les routes) – *envoyeurs* (qui assassinaient) – *maistres* (qui contrefaisaient l'homme de bien) – *longs* (qui étaient les plus expérimentés de la Coquille) – *gascâtres* (qui n'étaient encore qu'apprentis en la dite science).

Autres mots : la *marine* ou la *rouhe* (la justice) – les *gaffres* (les sergents) – les *lieffres* ou les *rats* (les prêtres) – la *taquinade* (les cartes) – un *duppe* (un homme simple), etc.

Villon

Né en 1431, Villon étudia à la Sorbonne et fut reçu maître ès arts. Ensuite, au lieu de se consacrer à ses études de droit (?), il mène une vie agitée et a les pires fréquentations dont celles des Coquillards (parmi lesquelles Collin l'Écailleux cité ci-dessous). Il a plusieurs fois affaire à la justice pour homicide, vol. L'œuvre de Villon comprend les *Testaments*, diverses poésies et six ballades en *jargon*

(argot). Voici le texte de l'une d'elles avec la traduction qu'en a faite Pierre Guiraud en 1968 dans *Le jargon de Villon ou le gai savoir de la Coquille*

*Coquillars enaruans a ruel
Men ys vous chante que gardes
Que ny laissez et corps et pel
Quon fist de Collin lescailler
Deuant la roe babiller
Il babigna pour son salut
Pas ne scauoit oingnons peller
Dont lamboureux luy rompt le suc*

*Coquillards qui donnez dans le meurtre
Je vous dis de prendre garde
Que vous n'y laissiez corps et peau.
C'est ainsi que Collin l'Écailleur
Fut amené à répondre à la question.
Il raconta des bobards pour se sauver.
Il ne savait pas dorer la pilule.
À la fin, le bourreau lui rompt la nuque.*

.....
*Gaillieurs faitz en piperie
Pour ruer les ninars au loing
A la sault tost sans suerie
Que les mignons ne soient au gaing
Farciz dun plumbis a coing
Qui griffe au gard le duc
Et de la dure si tresloing
Dont lamboureux luy rompt le suc*

.....
*Maîtres, experts en piperie
Pour allonger les coups,
Gagnez la sortie en vitesse ! Pas de sang,
De peur que les compagnons ne soient, au gosier
Garnis d'une corde, ainsi qu'un fil à plomb
Qui saisit le niais à la gorge
Et l'envoie dans les airs loin de la terre.
À la fin, le bourreau lui rompt la nuque.*

*Prince erriere du ruel
Et neussiez vous denier ne pluc
Quau giffle ne laissez lappel
Pour lamboureux qui rompt le suc*

*Prince, évitez le meurtre
Alors même que vous n'auriez ni sou ni maille,
De peur que l'appel ne vous reste dans la gorge
Pour le bourreau qui rompt la nuque.*

Le jargon de l'argot réformé d'Olivier Chéreau

C'est en 1628 que paraît la seconde édition (nous n'avons aucune trace de la première). Il y en a eu plusieurs autres. Celle de 1628 contenait 216 mots, la dernière en 1849, considérablement augmentée, 685.

On y trouve des mots d'ancien français comme *bacon* (pourceau), *flambe* (épée), *tabar* (manteau), des mots utilisés par métaphores ou synecdoques comme *veuve* (potence), *camuse* (carpe), *lourde* (porte). Certains mots ont été employés jusqu'au XIX^e siècle (ainsi *veuve*) ; d'autres le sont encore (*lourde*).

Autour de Cartouche

Le personnage de Cartouche, célèbre chef de bande, roué en place de Grève en 1721, a suscité immédiatement après sa mort une certaine production littéraire assez médiocre, mais avec beaucoup de nouveaux mots d'argot, parmi lesquels :

affe (vie) – *enquilleuse* (voleuse) – *babillard* (livre) – *babillarde* (lettre) – *brenicle* (rien) – *camarde* (mort) – *crocs* (dents) – *daron* (maître, père) – *daronne* (maîtresse, mère) – *défrusquiner* (déshabiller) – *esganacer* (rire) – *guibons* (jambes) – *jaspiner* (parler) – *longue* (année) – *palpitant* (cœur) – *renacler* (crier après quelqu'un) – *rupine* (dame) – *toccante* (montre) – *trimarder* (marcher).

Les Chauffeurs d'Orgères

Comme le jargon des Coquillards, l'argot des Chauffeurs d'Orgères nous est connu par un procès. À la fin du XVIII^e siècle, les cambrioleurs brûlaient la plante des pieds de leurs victimes pour leur faire dire où elles cachaient leurs trésors, d'où le nom de Chauffeurs. Il y en avait dans différentes régions, mais c'est une bande d'Orgères (Eure-et-Loire), jugée en 1800, qui a fourni le plus de renseignements sur leur argot.

Vidocq

Ancien bagnard devenu policier, François-Eugène Vidocq (1775 – 1857) a successivement publié ses *Mémoires* (1828) et *Les Voleurs* (1837), qui constituent le plus important témoignage sur

l'argot du XIX^e siècle. Vidocq a été le modèle de Balzac pour le personnage de Vautrin, le *dab*, dans *Splendeurs et misères des courtisanes* et son vocabulaire a été beaucoup utilisé par Victor Hugo.

On y trouve quelques éléments d'argot ancien : *gaffe* (guet), employé par les coquillards – *mouchailler* (regarder), attesté dès le XVII^e siècle. Certains mots sont du XVI^e siècle, c'est-à-dire de la création des galères : *barberot* (barbier) – *cadènes* (chaines).

Il y a des mots régionaux :

du sud : *baïte* (maison) – *beribono* (imbécile) – *cambrouse* (province) – *flaque* (sac) – *roustons* (testicules)

du nord : *abéquer* (nourrir) – *gambiller* (danser)

du centre : *abouler* (venir) – *arpions* (pieds) – *panoufle* (perruque)

Il y a des emprunts à des langues étrangères :

allemand : *fenin* (liard) (*Pfennig*)

italien : *niente* (rien)

tzigane : *berge* (année) – *chourin* (couteau).

Notons encore que l'on trouve dans ce lexique beaucoup de mots qui sont toujours usités aujourd'hui : *fric-frac* (onomatopée imitant le bruit d'un casse) – *mac* (maquereau) – *môme* (enfant) – *papelard* (papier) – *pieu* (lit) – *pingre* (avare) – *pioncer* (dormir) – *pogne* (main) – *roustons* (testicules) – *toc* (faux bijou) – *bonnir* (en dire de bonnes, d'où boniment) – *mézigue* (moi) – *tézigue* (toi) : l'argot se renouvelle sans cesse, mais il est en même temps très conservateur.

Dans *Les voleurs*, Vidocq reproduit une lettre authentique qui fut une pièce à conviction dans un dossier d'instruction. Il est intéressant de la présenter :

Un suage à maquiller la sorgue dans la tolle du ratichon du pacuelin : on peut enquiller par la vanterne de la cambriolle de la larbine qui n'y pionce quepoique, elle roupille dans le pieu du raze ; on peut les pésiguer et les tourtouser en leur bonnissant qu'ils seront escarpés s'il y a du criblage ; on peut aussi leur faire remoucher les bayafes : alors le taffetas les fera dévider et tortiller la planque où est le carle ; le vioque a des flaculs pleins de bille ; s'il va à Niort, il faut lui riffauder les paturons.

Un chauffage (vol sous la menace de torture, comme faisaient les chauffeurs) à faire la nuit dans la maison du curé du pays : on peut entrer par la fenêtre de la chambre de la servante qui n'y couche jamais, elle dort dans le lit du curé ; on peut les saisir et les lier de cordes en leur disant qu'ils seront égorgés s'ils crient ; on peut aussi leur faire voir les pistolets ; alors la peur les fera parler et indiquer l'endroit où ils cachent l'argent ; le vieux a des sacs pleins de monnaie ; s'il nie, il faut lui brûler les pieds.

L'argot moderne

À partir du XIX^e siècle, les conditions d'utilisation de l'argot vont se modifier peu à peu en profondeur. Les dernières bandes de brigands de grands chemins disparaissent, les bagnes sont supprimés et la seconde moitié du siècle voit l'effacement dans les grandes villes des quartiers réputés pour être le domaine des malfaiteurs, la délinquance prenant d'autres formes moins géographiques. Cela ne signifie pas que le vocabulaire propre aux hors-la-loi ait disparu, mais leur isolement social a diminué et donc le cloisonnement linguistique qui les caractérisait. Une partie de l'argot s'intègre alors lentement dans le lexique général et du coup sa fonction cryptique s'atténue beaucoup. La littérature a joué son rôle dans ce processus et en même temps l'a reflété.

L'argot n'est plus seulement l'affaire de l'argotier et du professionnel en contact avec celui-ci : l'ouvrier, mais aussi l'homme de lettres, le chansonnier, le linguiste, et bientôt le bourgeois en général vont se l'approprier. Cependant les termes d'argot, en s'infiltrant dans le registre populaire, puis dans le registre familial, perdent de toute évidence leur caractère argotique, si l'on s'en tient comme il convient à une stricte définition du mot *argot*.

On parle parfois d'« argot commun » ou « parisien », que l'on oppose à l'argot de la pègre. Cette expression est peut-être admissible pour le XIX^e siècle et le début du XX^e, c'est-à-dire pour une époque où il existait, utilisant plus ou moins cet argot, une classe ouvrière, un

prolétariat nettement distinct de la bourgeoisie, par le mode de vie, le costume même et, bien sûr, le langage. En revanche, au cours du XX^e siècle, avec l'émergence des classes moyennes et l'homogénéisation des comportements tant sociaux, vestimentaires que linguistiques, on a assisté à la disparition progressive de toute référence d'appartenance à un groupe spécifique pratiquant l'« argot commun ».

De nos jours, le français non conventionnel – pour reprendre le titre du dictionnaire de Jacques Cellard et Alain Rey – le français dit branché, n'est plus du tout un argot. Tout le monde se veut branché, jeunes et moins jeunes, publicitaires, artistes, politiques et grands bourgeois et ont fait siennes des expressions qui furent de l'argot, mais qui maintenant sont au plus des clin d'œil linguistiques. Ainsi, on lit dans un périodique branché (*Actuel*) : « *Ce soir pied classique : l'œuvre d'orgue de Bach.* » Sait-on que le *pied* a été la part de butin dans l'argot des voleurs, puis le plaisir sexuel dans celui des prostituées et des voyous, avant de se banaliser en 1968 ? Édith Cresson, parmi d'autres, a pu s'exprimer ainsi : « *La Bourse, j'en ai rien à cirer.* » François Mitterrand lui-même, au cours d'une interview, s'avouait « *chébran* (branché) ou *bléca* (câblé) ». Un académicien même, Jean d'Ormesson, au cours d'une émission télévisée se permet : « *Il l'aura dans le c.* » Fin 2001, les policiers manifestent dans la rue avec des pancartes « *Du blé pour les poulets* », ce qui était très clair pour tout le monde.

L'argot actuel des jeunes des cités de banlieues

En revanche, notons bien tout de suite que l'évolution des comportements, l'immigration, les erreurs de la politique de la ville ont fait que, de nouveau, une population s'est trouvée marginalisée géographiquement et socialement : il s'agit des jeunes des cités de banlieues. Les conditions du développement d'un argot se sont retrouvées. Mais cet argot est assez différent de celui « de papa ». **Pour ne pas dépasser la dimension habituelle d'une conférence nous en parlerons une autre fois.**

LES ARGOTS DE MÉTIERS

Les argots de métiers n'ont pas été étudiés avant le XIX^e siècle, mais existaient depuis longtemps.

Métiers les plus divers

Albert Dauzat dans son traité *Les Argots* (1956) étudie d'abord les argots des professions ambulantes que nous énumérerons sans nous y attarder, car ils ont tous disparu : ceux des moissonneurs de Montmorin (Hautes-Alpes), maçons et tailleurs de pierre de Savoie, ramoneurs d'Annecy et Thônes, colporteurs de Tignes, peigneurs de chanvre de Saint-Claude et Nantua, fondeurs de cloches de Lorraine.

D'autres argots aussi ont été bien étudiés : celui des canuts, ouvriers en soierie de Lyon, qui s'est formé au XVIII^e siècle – *escoffier* (tuer), *esquinter* (lyonnais avant de devenir parisien), *estourber* (tuer), *cagne* (fainéant)... – celui des typographes. Y a-t-il un argot des cheminots ? À ce sujet on se reportera à la *Lettre de liaison* n° 22 – 23 d'avril-septembre 1999.

Dans des ouvrages destinés au grand public, Sandry et Carrère (*Dictionnaire de l'argot moderne, éd. de 1957*) dressent les listes de 37 argots professionnels et le chanteur Pierre Perret (*Le Parler des métiers, 2002*) en distingue plus d'une centaine, y compris celui des prêtres et religieuses ! (Mais il faudrait faire un tri.)

L'argot des bouchers

Il mérite d'être mentionné tout particulièrement, car il utilise un des trois codes à clé connus, à savoir le *largonji* (les deux autres étant le *javanais* et, bien plus important, le *verlan*). C'est un procédé de déformation systématique qui rejette à la finale la consonne initiale remplacée par *l*.

jargon > *largonji*

fou > *louf* (*loufoque, louftingue*)

bout > *loubé*

café > *laféqué*

L'argot des bouchers ou ***louchébem*** n'est qu'une des formes du *largonji*. Sa particularité consiste à préférer à tout suffixe la finale *em*.

pâté > *latépem*

filet > *liléfem*

copain > copaille > lopaillekem > *lope* > *lopette* (cité comme familier par *Le Petit Robert*)

Dauzat en 1929 écrivait « *Cet argot est en voie de disparition dans la corporation qui l'a créé.* » Mais en 1991 est parue une étude très complète de Françoise Robert L'Argenton de Paris-V, d'après des entretiens qu'elle a eus avec son propre boucher, et selon elle « *Le louchébem se parle encore dans les grandes boucheries et dans beaucoup de petites boucheries parisiennes où il est transcrit par le patron.* ».

L'argot militaire

Tous les hommes qui ont été soldats ont alors appris des mots de l'argot militaire, qu'ils n'ont plus guère eu l'occasion d'utiliser une fois rendus à la vie civile. Ainsi :

adjupe – *arroseuse* – *barda* – *baroud* – *bastos* – *bidasse* – *biffin* – *bleubite* – *bleusaille* – *capiston* – *carrée* – *coincer la bulle* – *colon* – *convalo* – *crapahuter* – *fayoter* – *flingue* – *godillot* – *jus* – *margis* (maréchal des logis) – *peigne fin* – *perme* – *piaule* – *pinard* – *quille* – *rab* – *rata* – *rempiler* – *riz-pain-sel* (l'intendance devenue le commissariat) – *singe* – *sous-bite* (sous-lieutenant) – *sous-off* – *taulard* – *tire au c.* – *tringlot*...

L'argot scolaire

De même, tous ceux qui ont été au lycée (et a fortiori dans une grande école) y ont appris des mots de l'argot scolaire qu'ils n'ont plus guère eu l'occasion d'utiliser une fois dans la vie active. Ci-dessous quelques mots sélectionnés d'un petit vocabulaire de « collégiens » publié en 1845 :

bahut – *cafarder* – *cancre* – *se cavalier* – *chipier* – *coller* – *copain* – *corniches* (élèves préparant le concours de Saint-Cyr) – *piocher* – *pion* – *raccroc* (hasard) – *trac* – *truc* (savoir faire) – *vache enragée* – *voyou*

Ils n'ont en général pas changé de sens et certains sont entrés dans la langue générale.

Voici d'autres mots d'argot scolaire :

bizut – *botte* – *bucher* – *cacique* – *carré* – *chambard* – *chiader* – *costaud* – *coturne* – *cube* – *dico* – *khagne* – *khagneux* – *piston* – *pomper* – *potache* – *potasser* – *saquer* – *sécher* – *singe* – *strasse* – *taupe* – *taupin* – *trapu* – *turne*...

LES PROCÉDÉS DE L'ARGOT

Ce sont ceux de la langue générale, mais certains sont hypertrophiés, les fonctions n'étant pas les mêmes. Permettons-nous une comparaison : l'argot est à la langue générale ce que les déguisements sont aux vêtements ordinaires ; les déguisements, si insolites soient-ils, sont en étoffe, cousus comme les vêtements ordinaires : les procédés de confection sont les mêmes.

1. Emprunts

1.1 Aux langues étrangères :

– allemand : *flic* – *schnouf* ;

– anglais : *because* – *driver* – *fifty-fifty* – *pedigree* ;

– arabe : *chouia* – *bese* – *clebs* – *fissa* – *flouss* – *gourbi* – *lascar* – *nouba* – *ramdam* – *toubib*.

1.2 Aux dialectes :

Anjou : *daron* – Berry : *goualer* – Gascogne : *guss* – Provence : *arpion* – *baratin*...

1.3 Aux langages techniques :

arnaquer – *goupiller* – *passer l'arme à gauche* – *à la godille*

boulonner – bûcher – gâcher – gratter – maillocher – masser – piocher – souquer – trimer – turbiner.

1.4 À l'ancien français : *enterver – esquinter – guincher...*

1.5 Savants : *laiius* (sujet de dissertation littéraire au premier concours de Polytechnique en 1804) – *type*.

2. Déformations

2.1 Troncations : *bide – binette – blème – came – gnard – mac – occase – perpète – pitaine – rata – troquet ...*

2.2 Métathèses : *entraver ...*

2.3 Suffixations ou substitutions de suffixes :

clébard – flicard – pinard – slibard ;

cureton – frometon ;

amerlo – dirlo ;

craignos – gratos – matos – nulos ;

bagouse – centrouse – partouse – piquouse ;

auverpin – capiston – chomedu – craspet ;

adjupète – espingouin – gigolpince – officemar – limace (à partir de *lime* au sens de « chemise ») ;

alboche (d'où *boche*) – *valoche ;*

2.4 Mots-valises : *embistrouiller* (d'*embêter* et de *bistrouille*)...

2.5 Codes à clé

Ce sont le *largonji* et le *verlan*, étudiés ailleurs. Quant au *javanais*, ce n'est qu'un jeu consistant à intercaler le groupe *-av-* dans les mots pour les rendre incompréhensibles au non initié ; ex : *bavonjavour* (bonjour) – *gravosse* (grosse) – *jave nave savai pava*.

3. Changements de sens

3.1 Calembours : *cloporte* (concierge) – *greffier* (chat) – *pédale* (pédéraste) – *la maison Pulmann* (la police).

3.2 Métaphores : *faucher – poisse – purée – sulfateuse – avoir dans la peau*.

3.3 synecdoques (désignations par le caractère) : *battant – beuglant – culbutant – palpitant – tocante – tournante* (clé) – *bavard – brutal* (canon ou train) – *charmeuses* (moustaches) – *lourde*.

3.4 Métonymies : *un feu* (un revolver) – *descendre quelqu'un* – *faire suer* – *manger le morceau* (faire une révélation à la police du temps où les aveux s'obtenaient par le jeune).

3.5 Antiphrases : *sucre*...

3.6 Dérivations synonymiques : *perdreau* (policier, d'après *poulet*) – *persil* (argent, d'après *oseille*) – *bouille*, etc. locomotive, d'après *chaudron*)...

On dit à juste titre que l'argot, qui n'est qu'un vocabulaire, n'a ni morphologie ni syntaxe différentes de celles de la langue générale ou plus précisément de la langue populaire. On peut citer cependant des substituts des pronoms personnels : *mézigue, tézigue, sézigue, ma pomme...* D'autre part l'argot scolaire, d'après animal / animaux, a inventé des singuliers comme *bural, fardal, motal, métral, photal...* et, inversement, des pluriels en *aux* (*crotaux*). Enfin, il y a des verbes en *-arès* ; ils ne se conjuguent pas : elle *emballarès les clilles*, elle *s'entend à emballarès les clilles*.

LES FONCTIONS DE L'ARGOT

On peut distinguer :

1) La fonction cryptique.

L'argot est un code secret. C'est sans doute chronologiquement sa fonction première. Les malfaiteurs de jadis ne voulaient pas être compris de leurs victimes, des policiers, des juges. Mais

cela ne signifie pas qu'ils aient inventé un langage conventionnel et artificiel à cette fin et il ne faut pas du tout imaginer une sorte de service du chiffre à la cour des miracles.

Nous avons vu que la fonction cryptique est allée en diminuant, notamment du fait d'une certaine banalisation de l'argot dans la langue populaire. Mais il est encore des circonstances où le code « 22 » peut être utile : des bouchers avouaient au début des années 90 qu'ils parlaient *largonji* quand ils ne voulaient pas être compris des clients et les jeunes des cités de banlieues disent qu'on peut utiliser le *verlan* pour ne pas être compris dans le métro.

2) La fonction identitaire.

L'argot est un signe d'appartenance à un groupe. En parlant argot on veut exprimer cette appartenance d'une part, dans le cadre du groupe et, d'autre part, face aux autres. Chez les cheminots par exemple, la connaissance du langage spécifique, technique, mais plus encore argotique, était bien souvent utilisée pour tester si tel locuteur était du métier. On pourrait faire les mêmes observations dans beaucoup de professions. Nous verrons que l'argot des jeunes des banlieues peut être pour eux une façon emblématique d'exprimer leur différence face aux vieux et aux bourgeois.

3) La fonction ludique

Dit-on *perdreau* parce que *poulet* est maintenant vraiment trop connu pour relever de la fonction cryptique ? n'est-ce pas, plus vraisemblablement, par jeu ? Et que dire de *royco*, d'après le nom d'une marque de potage... au poulet ? Ces suffixations insolites, ces métaphores ironiques, dépréciatives ou simplement fantaisistes, toute l'exubérance de la langue verte relève bien de la fonction ludique.

Il est évident que l'importance relative de ces trois fonctions est variable selon les cas.

ARGOT ET LANGUE COMMUNE

Nous avons vu que les termes d'argot peuvent passer dans la langue commune, au registre populaire, puis familier, puis académique, le mouvement s'étant accéléré à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour mesurer la pénétration, il est intéressant de consulter les dictionnaires de langue, tout en sachant que dans 30 % des cas ils ne sont pas d'accord sur la répartition argot, vulgaire, populaire, familier.

Dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, certains mots qui furent argotiques sont admis depuis longtemps sans restriction ; ainsi :

abasourdir – amadouer – argot – boniment (propos des saltimbanques et camelots) – cambrioleur – camoufler – chantage – dupe – flouer – fourbe – grivois – jargon – maquiller – marsouin – matois – mouchard – narquois – pègre – poilu – polisson – roulotte – trac – truant

D'autres en revanche y sont marqués ainsi :

« argot » : *affranchir* – *balancer* – **balèze* – **barda* (milit.) – *bécane* (argot de métier) – **becter* – **berge* – **biffe* (milit.) – **bleussaille* (milit.) – *buter* – *bahut* (scol.) – **bizut* (scol.) – **botte* (scol.)

« populaire » : *abattis* – **amocher* – s'appuyer – **arnaquer* – **arsouille* – **baba* – **baffe* – **bagnole* – **baratin* – *barbaque* – **barbouze* – se barrer – *bastringue* – **biberonner* – **bide* – **se bidonner* – **bigler* – *bigorner* – **binette* – **birbe* – **bite* – **bitture* – **blair* – **blairer* – *bordel* – **bossier* – **bouffer* – **boulot* – *boulonner* – **boulotter* – à la bourre – **bourrin* – *bousiller* – *bringue* (femme) – *brioche*.

« familier » : *ardoise* – **barber* – *bécane* (bicyclette) – **bled* – *bouffarde* – *bourdon* – **bringue* (fête, beuverie).

« vulgaire » : *se beurrer* – **bobinard* – *bourré*.

Les dépouillements ci-dessus ont été limités au début du dictionnaire ; les mots précédés de * n'ont été introduits que dans la 9^e édition (1992). Certains penseront peut-être que le Dictionnaire de l'Académie est devenu bien peu... académique !

ARGOT ET LITTÉRATURE

Il s'agit de l'utilisation de l'argot dans la littérature. Nous allons en voir des exemples, dans les romans policiers, bien sûr, mais aussi chez les poètes et les romanciers, y compris les plus grands ; les résultats sont divers :

Victor Hugo

Le Dernier Jour d'un condamné (1828). Le condamné est un homme du monde, lettré. Son crime n'est pas crapuleux mais sans doute passionnel. Dans sa prison, il ne peut entendre le français des bourgeois ; tous les autres prisonniers ne parlent que la langue des malfaiteurs, l'argot. Et Victor Hugo non seulement plaide avec véhémence contre la peine de mort, mais il plaide aussi, indirectement, contre le dictionnaire traditionnel en le coiffant du « *bonnet rouge* ». Pour la première fois, l'argot accède à une certaine valeur littéraire.

« *Tous les dimanches, après la messe, on me lâche dans le préau, à l'heure de la récréation. Là, je cause avec les détenus... Ils me content leurs tours, ce serait à faire horreur, mais je sais qu'ils se vantent. Ils m'apprennent à parler argot, à rouscailler bigorne, comme ils disent. C'est toute une langue entée sur la langue générale comme une espèce d'excroissance hideuse, comme une verrue. Quelquefois une énergie singulière, un pittoresque effrayant : il y a du raisiné sur le trimard (du sang sur le chemin), épouser la veuve (être pendu) comme si la corde du gibet était veuve de tous les pendus. La tête d'un voleur a deux noms : la Sorbonne, quand elle médite, raisonne et conseille le crime ; la tronche quand le bourreau la coupe... Quand on entend parler cette langue cela fait l'effet de quelque chose de sale et de poudreux, d'une liasse de haillons que l'on secouerait devant soi.* »

Et après cette brève présentation de l'argot, on passe à sa mise en pratique : le récit biographique d'un autre condamné à mort.

Les Misérables (1862). Victor Hugo reste fasciné par l'argot et dans *Les Misérables* il y a énormément de passages qui témoignent de sa passion pour ce langage.

« *Qu'est-ce que l'argot ? C'est tout à la fois la nation et l'idiome, c'est le vol sous ses deux espèces, peuple et langue.* »

« *L'argot est la langue de la misère.* »

« *Certes, si la langue qu'a parlé une nation ou une province est digne d'intérêt, il est une chose plus digne encore d'attention et d'étude, c'est la langue qu'a parlée une misère* »

En fait, Hugo avait un rapport double à l'argot, qui à la fois le fascinait et lui répugnait. Ainsi voulant en justifier l'emploi dans ses œuvres il a écrit : « *Depuis quand l'horreur exclut-elle l'étude ? Depuis quand la maladie chasse-t-elle le médecin ? Se figure-t-on un naturaliste qui refuserait d'étudier la vipère, la chauve-souris, le scorpion, la scolopendre, la tarentule, et qui les rejeterait dans leurs ténèbres en disant : Oh ! Que c'est laid ! Le penseur qui se détournerait de l'argot ressemblerait à un chirurgien qui se détournerait d'un ulcère ou d'une verrue.* »

Il consacra à l'argot tout le livre VII de la quatrième partie, quatre chapitres entiers dont les deux premiers ont des titres à l'allure très universitaire : *Origines – Racines*. Victor Hugo ne fut pas seulement utilisateur de l'argot, il voulut aussi en être théoricien.

Nous assistons ailleurs à une leçon pratique d'argot donnée par Gavroche aux deux petits bourgeois qu'il a adoptés :

« – *Monsieur, fit timidement l'aîné, vous n'avez donc pas peur des sergents de ville ?*

Gavroche se borna à répondre :

– *Même ! On ne dit pas les sergents de ville, on dit les cagnes*

.....

– *Ah ça, continua Gavroche, pourquoi donc est-ce que vous pleuriez ?*

Et montrant le petit à son frère :

– *Un mioche comme ça, je ne dis pas ; mais un grand comme toi, pleurer, c'est crétin ; on a l'air d'un veau.*

– *Dame, fit l'enfant, nous n'avons plus du tout de logement où aller.*

– *Moutard ! reprit Gavroche, on ne dit pas un logement, on dit une piolle.*

- *Et puis nous avons peur d'être tout seuls* comme ça la nuit.
- *On ne dit pas la nuit, on dit la sorgue.*
- *Merci, monsieur, dit l'enfant.* »

Bien des pages du récit comportent des dialogues en argot avec traduction. Mais les spécialistes ont montré qu'il y avait beaucoup d'erreurs ; et le plus curieux est que ces erreurs ont été reprises très longtemps par les lexicographes.

Eugène Sue (1804 – 1857)

Dans son célèbre roman-feuilleton *Les Mystères de Paris* (1842-1843), il entreprend de dévoiler un Paris obscur aux quartiers pauvres, avilisé par l'injustice, grouillant de misères et de petits crimes. Pour ce faire, l'auteur abandonne le style littéraire conventionnel de bourgeois et s'engage sur la voie de l'écriture populaire, ce qui explique certainement le succès du livre à l'époque, hormis son intérêt social. Il y a ainsi dans ce roman une série de dialogues en argot.

Honoré de Balzac (1799 – 1850)

Au contraire de Hugo, Balzac est venu tard dans le genre. L'argot n'apparaît que dans *Splendeurs et misères des courtisanes* (1847), même si Jacques Collin, alias Vautrin, et en fait Vidocq, nous est connu depuis *Le Père Goriot* (1835). Balzac cède à une mode ; il n'ignore pas le goût du grand public pour le parler des malfaiteurs et, comme Hugo vingt ans plus tôt, il s'essaye à une réflexion sur l'argot (voir dans l'édition Folio p. 513 à 519 : *Essai philosophique, linguistique et littéraire sur l'argot, les filles et les voleurs*) selon lui, l'argot est une langue *brutale, colorée, énergique, farouche, ingénieuse, poétique, sauvage, terrible*, dont on ne peut qu'admirer la *vivacité et la haute antiquité* !

À noter que Balzac, lui aussi, fait des erreurs, ainsi : *roulant vif* (train) serait, d'après Esnault, à lire *roulant de rif* (feu).

Jean Richepin (1849 – 1926)

C'est un bourgeois gauchiste de tempérament. Ses pièces véritablement argotiques n'occupent que peu de place dans *La Chanson des gueux* : sur plus de cent poèmes, moins de vingt regroupés sous le titre *Au pays du largonji*. Ce sont de véritables exercices de style :

*Luyzard estampillait six plombes,
Mezigo roulait le trimard,
Et jusqu'au fond du coquemart
Le dardant riffaudait ses lombes.*

Le soleil marquait six heures,
J'allais par le chemin,
Et jusqu'au fond du chaudron
Le soleil me brûlait les reins.

Lubre, il bonissait aux palombes :
« *Vous grublez comme un guichemard.* »
Puis au sabri : « *Birbe camard,*
« *Comme un ord champignon tu plombes.* »

Renfrogné, je disais aux palombes :
« *Vous criez comme un guichet de prison* »
Puis au bois : « *Vieux crevé,*
Tu pues comme un sale champignon. »

*Alors aboula du sabri,
Moure au brisant comme un cabri,
Une fignole gosseline,*

Alors sortit du bois,
Le nez au vent comme un chevreau,
Une mignonne petite,

*Et mezig, parmi le grenu
Ayant rivanché la frâline,
Dit :* « *Volants, vous goualez chenu* »

Et moi, dans la paille
Ayant baisé la sœurette,
Je dis : « *Oiseaux, vous chantez bellement.* »

Émile Zola (1840 – 1902)

Mallarmé a dit qu'en écrivant *L'Assommoir* (1876), Zola avait fait « *une admirable tentative linguistique* ». Son innovation consiste à étendre l'utilisation de la langue populaire et argotique à tout le récit, aux descriptions et aux analyses de caractères, de sorte que souvent on ne distingue plus qui parle, le narrateur, le personnage ou le quartier. À noter que Zola avait recopié des listes

de mots d'argot dont il s'est servi. S'agit-il vraiment d'un argot ? Sans doute. C'est cet « argot commun », pénétré d'argot du milieu, propre à la classe ouvrière, à l'époque tout à fait distincte de la bourgeoisie (nous avons déjà traité la question)

J. K. Huysmans (1848 – 1907)

Cet autre naturaliste est à citer pour son roman *Les Sœurs Vatard* (1879).

Francis Carco (1886 – 1956)

Il a écrit *Jésus la Caille*, *La rue*, *Rue Pigalle*, mais s'intéresse assez peu au langage.

Édouard Bourdet (1887 – 1945)

Il est à citer pour sa pièce de théâtre *Fric-frac* (1937), d'après laquelle a été fait un film avec Fernandel, Michel Simon et Arletty (1939) : un « cave » s'initie au langage d'un couple de voleurs à la petite semaine.

Parmi les auteurs de romans policiers :

Alphonse Boudard (1925 – 2000)

Son premier roman *La Métamorphose des cloportes*, avec un argot « classique », a été tout de suite un succès.

Alphonse Boudard s'est fait aussi professeur d'argot : avec Luc Étienne, il a rédigé, très exactement sur le modèle de la fameuse méthode *Assimil : L'Argot sans peine, la méthode à Mimile* (1970). Ce qui est très amusant c'est le contraste entre le dialogue en argot et sa traduction très académique.

Albert Simonin (1905 – 1980) et **Auguste Le Breton** (1913 – 1999)

Ce sont les principaux auteurs de romans policiers en argot « classique » des années 50. Voici quelques titres :

De Simonin : *Touchez pas au grisbi* adapté au cinéma par Jacques Becker (1953)

Le cave se rebiffe (1955)

Gilles Grangier (1961)

Le Breton : *Du rififi chez les hommes* (1954)

Jules Dassin (1955)

Razzia sur la schnouf (1955)

Henri Decoin (1955)

Albert Simonin est également l'auteur de *Le Petit Simonin illustré*, dictionnaire d'argot préfacé par Jean Cocteau (1957).

Parmi les chansonniers et chanteurs :

Aristide Bruant (1851 – 1925)

C'est l'auteur du *Chat noir*, *Nini peau de chien*. Voici le début d'une de ses chansons les plus connues *À Saint-Lazare* :

C'est d'la prison que j't'écris

Mon pauv'Polyte,

Hier je n'sais pas c'qui m'a pris

À la visite ;

C'est des maladies qui s'voient pas

Quand ça s'd'éclare,

N'empêche qu'aujourd'hui j'suis dans l'tas...

À Saint-Lazare !

Mais pendant c'temps-là, toi, vieux chien,

Quéqu'tu vas faire ?

Je n'peux t'envoyer rien de rien,

C'est la misère.

Ici tout l'monde est décavé,

*La braise est rare ;
Faut trois mois pour faire un linvé (vingt sous)...*

Jehan Rictus (1867 – 1933)

Il a chanté dans les cabarets *Les soliloques du pauvre*, en argot faubourien

Renaud (né en 1952)

Bien longtemps après, il révèle le *verlan* par sa fameuse chanson *Laisse béton* (1976) :

*J'étais tranquille, j'étais peinarde,
Accoude au flipper,
Le type est entré dans le bar,
A commandé un jambon-beurre,
Puis il s'est approché de moi,
Pi y m'a regardé comme ça :
T'as des bottes, mon pote, elles me bottent !
J'parie qu'c'est des santiag' ;
Viens faire un tour dans l'terrain vague,
J'vais t'apprendre un jeu rigolo
À grands coups de chaîne de vélo,
J'te fais tes bottes à la baston ! Moi j'y ai dit :
Laisse béton !
Y m'a filé une beigne, j'y ai filé une torgnole,
M'a filé une châtaigne, j'ui ai filé mes groles.*

Pierre Perret (né en 1964)

Ce chanteur est l'auteur d'un dictionnaire : *Le Petit Perret illustré par l'exemple* (1982). Il s'en tient à l'argot « de papa » qu'il utilise avec humour.

L'argot militaire, celui de la Grande Guerre, est à rechercher chez Henri Barbusse : *Le Feu* (1916) et Roland Dorgelès : *Les Croix de bois* (1919).

L'argot des chemins de fer se trouve évidemment chez des écrivains cheminots :

Rolland et Maheu : *L'Autre Enfer* (1928) ;

Étienne Cattin : *Ceux du rail* (1954), *Les Dévorants* et *La Fin des dévorants* (1956) ;

Henri Vincenot : *Les Chevaliers du chaudron* (1960), *Mémoires d'un enfant du rail* (1980).

Il existe aussi sur le mode parodique des « traductions en argot » :

Raymond Queneau, dans *Exercices de style* (1947), donne parmi presque une centaine d'exercices une version de son petit texte en *louchebem* et l'autre en *javanais* (Folio, p. 122 – 123)

Pierre Devaux transcrit la Bible en argot : *Le Livre des darons sacrés*, préfacé par Jean Cocteau (1960).

Enfin il existe plusieurs « traductions » des *Fables* de La Fontaine ; ce sont des jeux. Ainsi :

« La Galci et la Mifour »

*La galci ayant poussé
La goulante pendant l'été
Avait plus rien à briffer
Quand c'est qu'y s'mit à cailler.
C'qui s'appelle que dalle, balpeau
Pour morganer un morceau.*

*Alors elle va faire la manche
Chez la mifour, une espanche*

*Et lui fait un numéro
 Comme en voit dans l'métro.
 Elle lui dit : « Si vous m'prêtez
 Une petit'pièce pour becter
 J'vous jure je vous l'rendrai M'dam
 Tenez, j'crache su l'macadam. »
 La mifour fait la sourdingue.
 Au lieu d'sortir son larzingue
 Elle demande à la mousmé :
 « Et qu'est-ce que tu maquillais
 Pendant qu'j'étais au turbin ?
 - Oh ben, moi et mes copains,
 À tout bout d'champ, à tue-tête,
 On poussait la chansonnette.
 - Ben maint'nant, au lieu d'jaffer
 - T'as plus qu'à t'mettre à guincher. »*

Jo Tanghé : *Fablargo*, 1999

CONCLUSION

Si l'on n'est pas rebuté par quelque vulgarité, on peut avoir pour l'argot une certaine attirance : c'est distrayant, amusant à décrypter et à décrire, curieux, mystérieux tout à la fois. L'argot des malfaiteurs a même vraiment fasciné les romantiques et naguère encore les bourgeois. Le linguiste, lui, a bien des raisons de s'y intéresser.

Les rapports entre argots et langue générale retiendront notamment son attention. Les argots font partie de la langue : ils dérivent de sa version standard, participent aux mêmes structures, y compris sémantiques, utilisant les mêmes procédés ? mais au service de fonctions différentes ; d'autre part, ils alimentent cette langue standard comme nous l'avons vu. Citons encore un seul exemple : à partir de mouche, mot de la langue générale, avec le suffixe péjoratif – ard, lui-même de cette langue générale, c'est l'argot des malfaiteurs qui a formé et employé par métaphore *mouchard*, terme qui a fini, en un mouvement inverse par revenir enrichir la langue générale. Comme l'a écrit en effet un spécialiste, la langue accepte des mots illégitimes comme la bourgeoisie peut reconnaître des enfants illégitimes.

Il faut considérer la langue comme une variable ; elle varie d'après trois paramètres : temps, lieu, contexte social. Un argot français est une variante du français à tel moment (l'évolution est rapide ; les jeunes ne parlent pas comme les vieux), dans tel lieu (successivement, la cour des miracles, les fortifs, Montmartre, la Bastille... et, nous le verrons, les cités de banlieues), dans tel milieu social (le milieu tout court, telle profession, les ouvriers, les jeunes issus de l'immigration...). Un locuteur a en général la possibilité de s'exprimer différemment selon les contextes de la communication, ce qui explique l'assimilation par la langue de néologismes argotiques.

Mais les variations ne sont pas seulement linguistiques : elles sont plus globalement sociales. Il faut connaître l'évolution des communautés pour expliquer la disparition de l'argot en tant que langue secrète du milieu, un certain effacement de sa fonction cryptique au profit d'une fonction identitaire ; la façon de parler des bandes de jeunes des banlieues est un aspect de leur comportement collectif ; nous en reparlerons. Pour qu'on en appréhende toute la problématique, la linguistique des argots doit être une sociolinguistique.